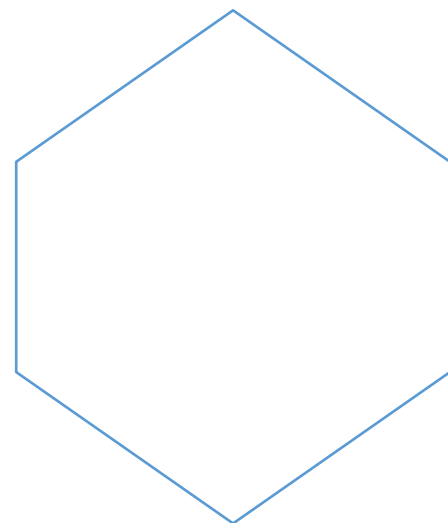
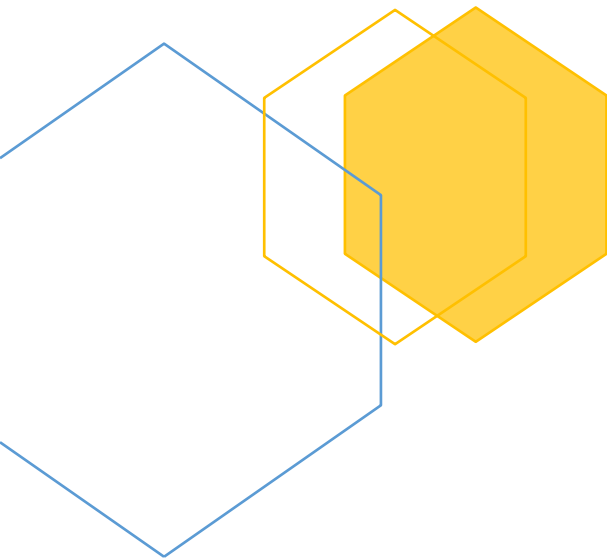




COMMENT LE DEPARTEMENT PEUT-IL ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DU MONDE SPORTIF ?

Délégation Générale du Conseil de Provence

Sous le pilotage de : Magali BENCIVENGA
Rédacteur : Thomas VERCELLONE



SOMMAIRE

INTRODUCTION : EVOLUTION DU SPORT ET DE SES ACTEURS	P4
ETAT DES LIEUX DU SPORT ET DE SES ACTEURS	P5
ELEMENTS DE PROSPECTIVE TERRITORIALE	P8
PREOCCUPATIONS ACTUELLES DES ACTEURS	P13
LES ENJEUX DE MOYEN TERME	P15
UN MODELE REMIS EN QUESTION	P17
PRECONISATIONS	P23
ANNEXES	P29
Sport et handicap	p30
Inclure par le sport	p35
Jeux olympique département et héritage	p39

La présente contribution de la Délégation Générale du Conseil de Provence vise à l'enrichissement des travaux de l'instance consultative départementale (CDP), et notamment, pour le présent rapport, à compléter ceux relatifs à la question du sport et de la politique sportive ; dans le cadre thématique des EGP#2 sous-axe 3.1 : Aménagement, attractivité et animation du territoire Axe 3 : le Département face aux défis des nouvelles dynamiques territoriales.

INTRODUCTION : EVOLUTIONS DU SPORT ET DE SES ACTEURS AU COURS DES 20 DERNIERES ANNEES

Des mutations dans la demande sociale de pratiques

Alors que la période 1970-2000 avait été marquée par une massification et une démocratisation de la pratique sportive, la période 2000-2020 a quant à elle été caractérisée par trois tendances : un plafonnement de la pratique (notamment licenciée), une diversification des formes de pratique et des aspirations des pratiquants et une désinstitutionnalisation des pratiques.

Des offres en réponse à des problèmes sociétaux

- Les problèmes de santé publique se multiplient en France, notamment ceux liés aux problèmes de sédentarité, ce qui a donné lieu à un rapprochement entre le secteur du sport et celui de la santé.
- Une crise sociale s'est installée et a déclenché la mise en place de nombreuses politiques publiques en faveur de l'inclusion et de la protection des sportives et des sportifs.
- La digitalisation de la société se poursuit et entraîne des répercussions sur l'offre sportive.

Un secteur de plus en plus dominé par une logique économique

Depuis le début des années 2000, l'offre sportive s'est développée pour répondre à l'évolution de la demande de pratiques mais s'est aussi beaucoup transformée. Les acteurs du sport se sont professionnalisés tant au niveau de leur organisation qu'au niveau de leur modèle économique. Le sport spectacle a connu un essor majeur tant par la croissance de ses revenus que par sa médiatisation. Enfin, les acteurs privés marchands du secteur sport se sont eux aussi beaucoup développés pour répondre à une demande sociale de services sportifs en profonde évolution.

Une contrainte environnementale de plus en plus forte

Le sport n'échappe pas aux préoccupations de la société et aux enjeux auxquels elle doit faire face. La lutte contre le dérèglement climatique et la préservation de l'environnement occupent une place de plus en plus importante dans le débat public.

ÉTAT DES LIEUX DU SPORT ET DE SES ACTEURS

Pratiquants

- *Motivations / Freins à la pratique :*

Il est possible d'identifier cinq grands facteurs de motivation à la pratique sportive : la santé, le besoin de se détendre, le plaisir et l'amusement, l'amélioration de la forme et enfin le contact avec la nature.

Il existe certains freins majeurs à la pratique sportive sur le territoire, cinq ont été plus particulièrement identifiés : une santé fragile, des difficultés de sociabilité, le cumul de contraintes professionnelles/scolaires/familiales, le désintérêt pour le sport ou le coût et l'inadéquation de l'offre sportive.

- *Typologie du pratiquant :*

- ✓ Les activités physiques les plus pratiquées en France sont la course et la marche (42% de taux de pratique en France en 2020) viennent ensuite les activités de la forme et la gymnastique, puis les sports de cycles et motorisés (respectivement 28% et 16% de taux de pratique). Enfin, les sports aquatiques et nautiques totalisent 15% de taux de pratique au sein de la population, un chiffre en baisse par rapport aux années précédentes du fait de la situation sanitaire. Les sports de raquette et les sports collectifs sont les deux dernières familles de sport totalisant plus de 10% de taux de pratique.

Du côté de la pratique fédérée, le sport le plus pratiqué sur le territoire est le football (2,1M licences en 2020), suivi par le tennis (près d'1M de licences), l'équitation (plus de 600 000 licences), le basket-ball (environ 530 000 licences) et enfin le judo (510 000 licences).

- ✓ Les jeunes 15-24 ans et les 25-39 ans sont, en grande majorité, des pratiquants sportifs assidus. De manière générale, les jeunes pratiquent un plus grand nombre d'activités sportives que leurs aînés et ce à une fréquence plus importante. Dans le même sens, les moins de 20 ans détiennent la part principale des licences en France : en 2020, 6,3 millions de licences ont été délivrées à des enfants de moins de 15 ans, ce qui représente 40% des licences enregistrées sur cette année. Au-delà de la pratique fédérée, seulement une personne sur sept ne pratique pas d'activité physique chez les 15-24 ans.
- ✓ L'accessibilité constitue l'un des grands enjeux du développement de la pratique sportive, notamment auprès des séniors et des personnes en situation de handicap. Alors que le vieillissement de la population s'accroît, la pratique sportive peine encore à s'accroître chez les séniors.
- ✓ La pratique sportive féminine s'est développée ces dernières années. La part de licences féminines atteint presque les 40% en 2020.
- ✓ L'handisport est également en pleine expansion. La région PACA recense par exemple plus de 2 000 licenciés handisports et met en place de réelles politiques de soutien au développement, par le biais entre autres de l'accueil d'événements handisport d'envergure nationale et internationale. La Stratégie nationale Sport et handicaps 2020-2024, donne les grandes orientations. Cette politique se structure autour de quatre axes : favoriser et faciliter l'accès à une pratique physique et sportive ; développer et structurer une offre de pratique adaptée aux besoins ; améliorer la performance française aux Jeux Paralympiques ; et piloter et évaluer. Ce plan national doit encourager les personnes porteuses de handicap à pratiquer une activité physique, tout en accompagnant les acteurs pour qu'ils développent une offre adaptée. De nombreuses fédérations ont par ailleurs déjà lancé des programmes pour encourager la pratique au sein de leurs clubs.
- ✓ La pratique des personnes atteintes de maladies chroniques ou dans un état de santé fragile s'est également développée. Cela a été impulsé par le gouvernement, en particulier via la Stratégie nationale sport-santé 2019-2024 qui s'articule autour de quatre axes : la promotion de la santé et

du bien-être par l'activité physique et sportive ; le développement et le recours à l'activité physique adaptée à visée thérapeutique ; la protection de la santé des sportifs et le renforcement de la sécurité des pratiquants ; le renforcement et la diffusion des connaissances.

- ✓ Le développement de la pratique autonome

Offre de pratique

- Offre associative :

La France compte un peu plus de 170 000 clubs sur son territoire métropolitain. Les clubs restent des éléments essentiels de la vie sportive française. Cependant, le modèle associatif et la pratique en club montrent des premiers signes d'essoufflement, parfois renforcés par la crise sanitaire.

L'impact de la crise sanitaire a été très fort sur la filière sport, les acteurs du sport n'ont donc pas été épargnés et ont rencontré de nombreuses difficultés. On estime à plus de 20% la baisse d'activité au sein de la filière sport en 2020 (par rapport à 2019). De plus, les revenus des associations ont chuté de 30% en moyenne, ce qui a considérablement restreint les budgets de ces dernières lors de la saison 2020-2021. Face à ces difficultés, la nécessité d'une réforme du modèle associatif semble prendre de l'épaisseur. En effet, 44% des acteurs du sport pensent que leur business model va être amené à évoluer dans un futur proche. A ce titre, plusieurs pistes à suivre peuvent permettre de relancer l'activité. Tout d'abord, les associations ont pris conscience de l'importance de diversifier leurs ressources financières pour favoriser leur indépendance. De même, La digitalisation et la diversification de l'offre sportive sont d'autres pistes à explorer.

- *Offre marchande :*

Il est très paradoxal de constater que, malgré l'importance grandissante des acteurs du sport marchand, ces derniers sont encore peu pris en compte dans les documents d'études régionales. Certaines régions intègrent le sport marchand à la réflexion générale concernant la pratique sportive sur leur territoire, en cherchant à mettre à contribution le sport associatif et le sport marchand, dans une logique de progrès et d'innovation. Le sport marchand est un modèle encore méconnu mais au potentiel bien réel. Son association avec le modèle traditionnel fédéral pourrait constituer une piste de réflexion intéressante dans les années à venir.

- *Lieux de pratique :*

En 2018, on recensait 311 000 équipements sportifs. Ceci situe la moyenne nationale à 46 équipements sportifs pour 10 000 habitants. Ces équipements sont inégalement répartis sur le territoire. Il reste cependant la question du vieillissement du parc d'équipements national puisqu'environ la moitié des équipements a plus de 30 ans désormais.

L'accès au sport s'avère parfois difficile dans certains territoires. Des inégalités d'accès aux équipements sportifs entre les départements d'une même région viennent s'ajouter aux inégalités inter-régionales.

- *Engagement et vie associative :*

Si les clubs constituent les briques de la pratique associative, les bénévoles en sont le ciment. Les bénévoles sont en effet en écrasante majorité au sein des associations françaises : on estime leur nombre à plus de 3 millions en France.

Un certain essoufflement du modèle bénévole peut être observé sur le territoire. De nombreuses associations peinent en effet à renouveler leurs effectifs, notamment au niveau des fonctions dirigeantes. Ce constat pose la question du soutien et de l'attractivité du bénévolat dans les associations françaises, notamment pour les fonctions dirigeantes.

Développement économique

- Le sport professionnel fait partie intégrante de la pratique sportive nationale. De nombreux territoires disposent donc d'écosystèmes plutôt développés de clubs professionnels en leur sein.
- Les événements sportifs peuvent être vus comme de puissants outils de valorisation territoriale. Certaines régions cherchent donc à inscrire l'événementiel sportif au sein de leurs programmes de développement pour les années à venir.
- En 2019, on estimait à 102 500 le nombre d'emplois salariés dans la branche sport, auxquels s'ajoutent 25 000 emplois non-salariés (soit 19%). La majorité des salariés de la branche (56%) exerce une profession d'encadrement sportif. En 2019 encore, on recensait près de 23 000 structures employeuses, dont plus de 80% étaient des associations. L'emploi au sein de la branche sport présente quelques caractéristiques. Il est relativement jeune puisque 40% des salariés ont moins de 30 ans. L'emploi sportif est très souvent précaire, avec une part de CDD plus élevée que la moyenne nationale (16% contre 7%) et une part importante d'emplois à temps partiel (40% des emplois salariés de la branche). Ces conditions expliquent en partie le fait que le taux de rotation des emplois soit relativement important, puisque 20% des salariés ont moins d'un an d'ancienneté.

Environnement

- Le sport et l'ensemble de ses acteurs sont déjà ou seront directement impactés par le dérèglement climatique.
- Les actions découlant de ce constat relèvent avant tout du volontarisme fluctuant des acteurs territoriaux. On constate davantage des initiatives dispersées plutôt que des stratégies collectives et concertées autour des enjeux environnementaux. Les acteurs territoriaux ne sont toutefois pas démunis et possèdent plusieurs leviers d'action. La mise à disposition de boîte à outils (un guide à destination des organisateurs d'événements sportifs) constitue l'un de ces leviers. La sensibilisation des pratiquants, la formation des encadrants et dirigeants, la gestion responsable des organisations sportives ou encore la réduction de l'empreinte environnementale des événements sportifs sont autant de levier pouvant être activés sur le territoire.

ELEMENTS DE PROSPECTIVE TERRITORIALE

Cohésion sociale

Le premier enjeu qui se posera dans les années futures est celui de la cohésion sociale. Le Conseil de l'Europe définit la cohésion sociale comme « la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités au minimum et en évitant la marginalisation, à gérer les différences et les divisions, et à se donner les moyens d'assurer la protection sociale de l'ensemble de ses membres ». La cohabitation au sein de la société de différentes populations constitue aujourd'hui un enjeu majeur. Les tensions sont croissantes au sein de la population, du fait de réalités quotidiennes qui divergent. L'enjeu ici de la cohésion sociale est bien celui de l'accès aux services primaires (santé, éducation, emploi, logement) alors même que les inégalités et les discriminations conditionnent toujours plus les parcours de vie. Afin de présenter au mieux cette problématique, nous débuterons par une synthèse des évolutions démographiques au sein de la population française. Nous aborderons ensuite la crise sociale en cours, avec notamment une paupérisation d'une frange importante de la population. Enfin, nous terminerons sur une fracture sociale de plus en plus nette entre les générations.

- Les évolutions démographiques de la population française

La population française est en croissance puisqu'elle atteint les 67 millions de personnes au 1er janvier 2020. La France reste le pays le plus fécond de l'Union Européenne, malgré une baisse de la fécondité est observée. Ce phénomène se conjugue avec une hausse de la mortalité, puisque la génération « baby boom » atteint des âges à forte mortalité, ce qui contribue au vieillissement général de la population du pays. Il semble important d'évoquer également l'indicateur d'espérance de vie en bonne santé de la population, qui stagne depuis une dizaine d'années. Ces différentes évolutions poseront problèmes dans les prochaines années, notamment par une pression accrue sur le système de santé.

Le vieillissement de la population questionnera sur les conséquences en termes d'attractivité des territoires, du niveau de richesse de la population et du dynamisme économique. Cela sera un facteur structurant des territoires dans les prochaines années.

Un deuxième phénomène est à prendre en compte pour dresser le panorama des évolutions démographiques en France, c'est celui des migrations. L'INSEE définit un migrant comme « une personne ayant changé de résidence au moins une fois au cours de la période », cette dernière étant le plus souvent une année civile. Il est important de distinguer deux types de migrations en cours sur le territoire français :

- ✓ Les migrations interrégionales, qui concernent des personnes résidant en France et déménageant de manière durable dans une autre région. Les migrations interrégionales questionnent sur l'attractivité des régions d'accueil avec une couronne littorale particulièrement attractive (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, PACA), et des territoires exclus de ces dynamiques (Hauts-de-France, Bourgogne-France Comté, Grand-Est).
- ✓ Les migrations internationales, qui concernent des personnes ne résidant pas en France s'installant durablement dans le pays, ou à l'inverse de personnes résidant en France s'installant durablement dans un autre pays. L'accueil des populations étrangères est toujours plus difficile car controversé au sein de la population. La question se pose surtout pour les immigrés faiblement ou pas qualifiés, ayant fui leur pays pour des raisons économiques, politiques ou environnementales. Les prévisions d'une hausse des migrations internationales, notamment à cause de problématiques environnementales, laissent à penser que les tensions au sein de la

société française vont s'accroître dans les prochaines années. A l'inverse, les migrants fortement qualifiés ne peuvent être inclus à ce constat. Il sera nécessaire dans les prochaines années d'offrir à tous un cadre de vie qui permette de s'installer dans des conditions correctes, afin de fédérer la population autour d'un projet sociétal commun.

- *Une crise sociale, conséquence de la paupérisation*

L'idéal de cohésion sociale se trouve confronté à la réalité de la crise sociale en cours dans le pays. En effet, on observe une poussée des inégalités et de la précarité au cours des dernières années, se traduisant par une montée des revendications et des contestations sociales. La France compte 5,2 millions de pauvres si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50% du niveau de vie médian et 9,2 millions si l'on utilise le seuil de 60% selon les données 2019 de l'INSEE. Depuis le début des années 2000, la pauvreté a connu une lente progression dans le pays, avant d'être accélérée par la crise économique et financière de 2008 puis la crise sanitaire de 2020. Deux régions sont particulièrement représentatives de cette tendance : PACA et les Hauts-de-France.

En PACA, 17,3% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Cette pauvreté touche davantage les jeunes et les familles monoparentales. De la même façon, cette région connaît une forte ampleur des inégalités de revenus, particulièrement marquées dans les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes.

Les poches de pauvreté réparties sur l'ensemble du territoire national, sont des espaces où se concentrent un accès difficile aux soins, à l'éducation, au logement, à l'emploi, aux transports.

L'Etat français ne parvient pas à enrayer ce phénomène de paupérisation de la population. Il met à mal l'idéal de cohésion sociale puisqu'aujourd'hui, les pouvoirs publics ne sont pas capables d'offrir à ces populations fragiles l'ensemble des services de base. Doublé d'une discrimination envers les populations de ces territoires, les possibilités d'évolution sociale sont de plus en plus limitées.

- *Une montée des tensions intergénérationnelles*

Un troisième élément à aborder sur le thème de la cohésion sociale est celui de la solidarité entre les générations. La jeune génération, connaît des conditions de vie plus difficiles, avec notamment une insertion sur le marché du travail complexe, et un chômage chronique. La notion de solidarité intergénérationnelle est déjà bien présente en France, notamment par le biais du système des retraites. Le sentiment que les anciennes générations importent plus que les nouvelles apparaît, ce qui remet en cause l'idée même de cohésion sociale au sein de la société française. La question de l'intégration des jeunes populations au sein de la société va prendre une place croissante dans les débats, la solidarité intergénérationnelle étant remise en cause.

Cohésion territoriale

Toutes les régions connaissent des déséquilibres internes dans l'occupation de leur territoire et envisagent des politiques d'aménagement pour y remédier. Les principaux problèmes qui reviennent en permanence concernent :

- Les grandes métropoles qui concentrent l'essentiel du pouvoir économique mais qui sont aussi à l'origine d'un certain nombre d'externalités négatives : quartiers difficiles ; étalement urbain et artificialisation des terres ; dégradation des centres villes ; pollutions...

- Les petites villes en difficulté dans des territoires industriels en crise et qui connaissent des problèmes de reconversion.
- Les espaces ruraux sous-densifiés qui connaissent une pénurie de services de base (médecins, dentistes, soins à domicile, commerces...).
- Les territoires vulnérables qui vont connaître des bouleversements du fait de la crise environnementale, principalement le littoral et la montagne.

Développement économique

Il convient d'aborder l'enjeu du modèle économique français qui lui-aussi fait face à de profondes mutations. Au cours des dernières décennies, la structure économique française a connu une évolution marquée, caractérisée par une forte tertiarisation. Cela s'explique par l'intégration des secteurs d'activités à l'économie mondiale, qui a profondément changé les logiques de production.

- Le défi agricole

A l'heure où l'agriculture cherche un nouvel modèle, avec le BIO ou encore l'agriculture raisonnée, des projets de fermes agricoles géantes sont toujours d'actualité dans le pays. En plus de devoir réduire son empreinte écologique, l'agriculture française se doit aussi de s'adapter au réchauffement climatique, en adoptant des cultures moins consommatrices d'eau ou en réduisant la taille des élevages animaliers. Le changement de modèle agricole constitue certainement un enjeu majeur pour le futur. Il apparaît de plus en plus clairement aux yeux de la communauté scientifique que le modèle agricole actuel ne sera pas capable de nourrir 10 milliards d'individus en 2050 tout en respectant les conditions de la soutenabilité environnementale.

- Le défi industriel

L'industrie française est en pleine mutation depuis plusieurs décennies. En effet, avec la mondialisation de l'économie, la production française s'est trouvée en concurrence directe avec celle des autres pays. Certains secteurs se sont retrouvés particulièrement affectés par cette mise en concurrence, et ont partiellement ou entièrement disparu depuis les années 1980-1990.

Ces industries se sont délocalisées dans des pays au coût de main d'œuvre plus faible, afin de diminuer les coûts de production. Les fermetures et délocalisations d'usines deviennent des symboles des combats ouvriers et ces territoires deviennent des espaces de combat politique. La désindustrialisation affecte certains territoires, qui peinent à se reconvertir et cumulent aujourd'hui bon nombre de difficultés avec une population faiblement qualifiée et aux revenus faibles.

Globalement, l'industrie française peine à se démarquer dans les chaînes de valeur mondiale puisqu'elle reste à faible valeur ajoutée, en comparaison avec l'Allemagne. Cela se traduit par une balance commerciale industrielle structurellement déficitaire, avec une importation massive de biens de consommation et l'exportation axées sur l'aéronautique, les cosmétiques, les boissons et le secteur pharmaceutique.

- La tertiarisation de l'économie

Parallèlement aux évolutions précédemment évoquées, l'économie française s'est profondément tertiarisée depuis les années 1960. Le secteur tertiaire regroupe à la fois des services marchands

(commerce, transports, finance, services aux entreprises et aux particuliers, hôtellerie-restauration, immobilier, information-communication) et non-marchands (administration publique, enseignement, santé, action sociale).

Soutenabilité environnementale

Construire un modèle soutenable implique que les ressources naturelles consommées au cours d'une période ne soient pas supérieures à celles générées par la planète dans le même temps.

- *La question énergétique*

L'énergie est la source de notre bien-être. Après la Révolution Industrielle, elle nous a permis d'atteindre un niveau de vie inégalé grâce à l'alimentation d'un système technique qui nous assiste dans tous les actes de la vie économique (production, consommation, transport...).

Il s'agit donc de savoir quel pourrait être le mix énergétique idéal pour remplacer le mix actuel dont tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il n'est pas durable : énergies fossiles (80%), bois et biomasse (10%), hydraulique, nucléaire et énergies renouvelables (10%).

Dans cette perspective, les derniers scénarios construits par l'ADEME (Agence de la transition écologique) peuvent servir de points de repères :

- ✓ Soit on envisage un changement radical de nos modes de vie autour de nouvelles valeurs sociétales.
- ✓ Soit on considère qu'on peut continuer comme avant et ce grâce au progrès technique.

On retrouve l'importance de la place accordée à la sobriété dans ces deux types de scénarios. En situation intermédiaire, il y a un scénario de coopération territoriale et de croissance verte avec respectivement relocalisation de l'économie ou internalisation des effets externes.

Au final, quelques conclusions fortes émergent de l'étude de l'ADEME :

- ✓ Il n'y aura aucune solution facile.
- ✓ Il y a urgence à agir dès à présent.
- ✓ La réduction de la demande d'énergie est le facteur clé.

- *La protection des sols*

Plusieurs problématiques se posent aujourd'hui, avec notamment une artificialisation croissante des espaces et une pollution des sous-sols aux conséquences nombreuses.

La première cause de l'artificialisation des sols est l'étalement urbain. A cause de différents facteurs comme la hausse du prix des loyers ou la recherche de meilleures conditions de vie, les Français sont toujours plus nombreux à vouloir s'installer en périphérie des villes. Or, ces espaces autrefois ruraux s'urbanisent progressivement, en empiétant sur les terrains qui étaient naturels ou utilisés pour l'agriculture. Le phénomène d'étalement urbain n'est pas sans conséquences puisqu'il est à l'origine :

- ✓ D'une perte de la biodiversité, en favorisant la disparition d'espèces animales et végétales
- ✓ Du réchauffement climatique puisqu'un sol artificialisé n'absorbe plus de CO2
- ✓ De l'amplification des risques d'inondation (empêche l'absorption de l'eau)
- ✓ De la réduction de la surface agricole utile

Les territoires se sont donc saisis progressivement de l'enjeu afin de protéger de nouveaux espaces naturels et de ralentir l'étalement urbain.

La pollution des sols, entraîne des risques directs pour les hommes :

- ✓ L'ingestion de produits alimentaires cultivés sur les terres polluées.
- ✓ L'inhalation de poussières émises par les sols pollués.
- ✓ L'ingestion d'eau de mauvaise qualité.

Il est donc essentiel de préserver la bonne qualité des sols et sous-sols sur les territoires français, ce qui est indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes.

- *La gestion de l'eau*

Avec le réchauffement climatique, la gestion de l'eau va devenir de plus en plus complexe du fait d'une rareté croissante de la ressource qui fait face à une demande croissante de la part d'acteurs et d'activités diversifiés : industrie, production d'énergie, agriculture, tourisme, collectivités locales, particuliers... Des conflits d'usages sont inévitables.

Au-delà de la gestion quantitative de la ressource, il va falloir également prendre en compte la qualité de l'eau.

Voilà pourquoi de nombreux territoires vont devoir affronter de sérieux problèmes de dégradation de leurs ressources hydriques en quantité et en qualité du fait de l'augmentation de leur vulnérabilité liée au réchauffement climatique. Parmi les principaux problèmes, on retrouve notamment :

- ✓ La diminution de l'enneigement, production de neige artificielle.
- ✓ La remontée du niveau de la mer, submersion, salinisation.
- ✓ Des périodes de sécheresse de plus en plus longues et sévères, incendies.
- ✓ Des événements climatiques extrêmes, inondations.
- ✓ Des pollutions diverses des eaux de surface et des eaux souterraines.

Il sera donc important dans les années à venir d'améliorer la gestion de l'eau et de garantir sa qualité, que ce soit pour les usages quotidiens de la population, que pour la préservation de la biodiversité, l'utilisation agricole ou industrielle.

PREOCCUPATIONS ACTUELLES DES ACTEURS

Des inquiétudes financières

- *Pour les collectivités :*

Le financement des équipements est l'inquiétude évoquée prioritairement par les représentants des collectivités territoriales interrogés. Ces dernières sont les principales propriétaires des infrastructures sportives qui sont souvent jugées comme vieillissantes, de moins en moins adaptées aux attentes (à la fois celles des clubs et celles des pratiquants) et peu conformes aux normes environnementales. Alors que la création, la rénovation ou l'entretien des équipements nécessitent des financements très importants, la contrainte budgétaire subie par les collectivités limite leur action en raison des arbitrages à réaliser entre investissement et aides au fonctionnement (attribution de subventions).

- *Pour le mouvement sportif :*

Le modèle économique des associations sportives a été éprouvé pendant la crise alors qu'il était déjà identifié comme fragile. Les adhésions et les subventions publiques faisant partie des principales sources de revenus des clubs, la baisse du nombre d'adhérents (pendant la crise) vient se cumuler avec la baisse des financements publics qui touchait déjà les clubs sportifs avant la crise. Le développement de nouvelles ressources d'activités est un enjeu essentiel pour le mouvement sportif. Certains acteurs considèrent que le développement de nouvelles sources de financement privé est indispensable pour assurer la pérennité des clubs à moyen terme.

- *Pour les acteurs économiques :*

La pérennisation du modèle économique est relativement stable, mais reste une préoccupation. Le risque le plus significatif repose sur un constat simple : plus la pratique est importante, plus la filière fonctionne, et ce, indépendamment de la concurrence entre acteurs marchands. Cependant les petites entreprises de loisirs marchands sont soumises à une grande concurrence avec les « grandes enseignes ». Les nouveaux équipements, liés aux nouvelles technologies, sont coûteux et pourraient entraîner des difficultés pour certaines très petites structures qui doivent s'équiper.

Une problématique d'engagement bénévole, d'emplois et de formation

- *Pour les collectivités :*

Du fait de leur proximité avec le réseau local associatif, les collectivités territoriales sont particulièrement sensibles aux difficultés en lien avec le bénévolat.

Le modèle sportif traditionnel est soumis à de profondes mutations qui entraînent de nouveaux besoins de compétences. Il apparaît une nécessité d'une professionnalisation accrue de l'écosystème associatif et la montée en compétences des différents profils au sein des clubs.

L'amplification de la demande pourrait contribuer à générer de l'emploi dans différents domaines : gestion des associations et de l'encadrement notamment avec la diversification des activités (sport-santé). La formation des dirigeants associatifs est un enjeu pour leur donner les clés afin de répondre aux multiples défis et mutations auxquels les clubs sont confrontés.

- *Pour le mouvement sportif :*

L'engagement bénévole est une problématique fondamentale pour le mouvement sportif, le bénévolat étant à la base de son modèle. Si le problème d'une modification de la nature de l'engagement bénévole n'est pas nouveau, la crise sanitaire a clairement accéléré le phénomène.

Beaucoup de bénévoles ont déserté le mouvement sportif durant la crise sanitaire. Cependant, contrairement aux licenciés, les bénévoles ne reviennent pas au même rythme et cela constitue un problème majeur tant le système associatif sportif français repose sur cette ressource.

L'engagement bénévole souffre également d'autres problèmes qui existaient auparavant. Le temps bénévole est aujourd'hui trop concentré sur la gestion (RGPD, honorabilité des bénévoles, contrat d'engagement républicain, plan sportif fédéral etc.) et non sur le développement associatif, ce qui ressort comme un fort vecteur de désengagement. Par ailleurs, l'engagement bénévole ne jouit pas d'une reconnaissance à la hauteur de son apport à la société et des compétences qu'il développe.

- *Pour les acteurs économiques :*

Pour les acteurs du monde économique, deux enjeux apparaissent majeurs pour les prochaines années : le modèle économique (et sa consolidation) et la problématique des ressources humaines. En effet, les structures témoignent de difficultés de recrutement, d'un problème d'employabilité et de valorisation des métiers du secteur.

L'enjeu est de parvenir à développer les compétences des encadrants sportifs afin qu'ils participent au développement économique des structures.

LES ENJEUX DE MOYEN TERME

Les changements de modes de vie

Les changements de comportements et de modes de vies constituent indéniablement l'enjeu qui impacte le plus les acteurs du sport.

En effet, si des changements de comportements étaient déjà visibles depuis plusieurs années, la crise sanitaire les a accentués. La pratique sportive est beaucoup moins portée sur la compétition et plus tournée sur le loisir, ce qui questionne le modèle même de la licence fédérale traditionnelle. Celle-ci ne semble plus adaptée dans une société où une part croissante de la population change régulièrement de discipline et souhaite pratiquer sans contrainte. Les loisirs privés marchands ont perçu ces changements et ont su adapter leurs offres. Cette tendance est globale à la société et dépasse très largement le seul cadre du sport qui doit donc chercher à s'adapter afin d'offrir une offre la plus agile possible pour répondre aux différentes attentes de la population sur tout le territoire.

Les clubs sportifs restent perçus comme des acteurs privilégiés pour encadrer ces pratiques et ils doivent être accompagnés dans cette transformation.

Les problématiques de santé publique

La France est confrontée à une dégradation de l'état de santé de sa population. Plusieurs éléments peuvent expliquer ce constat : le doublement de la population concernée par l'obésité en 20 ans, 20 millions de personnes porteuses de maladies chroniques, la sédentarité accrue chez les jeunes, la montée du stress au travail (burn-out équilibre vie personnelle/vie professionnelle) et la poursuite du vieillissement de la population.

En réponse à certains de ces problèmes, des politiques publiques ont été déployées pour aider et inciter les acteurs du sport à répondre à ces défis (maison de santé, sport sur ordonnance, offre sport santé du mouvement sportif, filière Activités Physiques Adaptées (APA)...).

Aussi inquiétante qu'elle puisse être, cette dégradation de l'état de santé général de la population française peut aussi être perçue comme une opportunité pour développer une offre sportive plus adaptée, notamment à destination des seniors mais plus largement de l'ensemble des publics désirant pratiquer à des fins de santé ou de bien-être.

Les acteurs du sport en France ont conscience du rôle qu'ils peuvent et doivent jouer en matière de santé et de bien-être. Il est constaté que le sport n'occupe pas la place qu'il mérite dans la stratégie nationale de santé.

La fracture sociale

La pauvreté et la précarité touchent une part croissante de la population française depuis la crise des subprimes de 2008 et la crise sanitaire de 2020. Des poches de pauvreté se sont ainsi pérennisées dans des territoires bien spécifiques comme les espaces ruraux isolés ou les quartiers difficiles de grandes agglomérations. Ces poches de pauvreté se caractérisent par une insuffisance des services de base (logement, éducation, santé, emploi, transports) qui enferment les habitants dans un cercle vicieux dont il est très difficile de sortir. C'est un défi majeur à relever pour tout le secteur sportif.

La France se caractérise également par une augmentation considérable des inégalités : revenus, patrimoine, modes de vie, cadre de vie, emploi. Il y a donc un risque de plus en plus élevé d'une fracture sociale irréconciliable opposant deux pans entiers de la société française n'ayant plus les mêmes repères culturels. Cela pourrait générer des conflits et des incompréhensions entre des catégories sociales qui ne se comprennent plus. Le sport a un rôle majeur à jouer dans les tentatives de réhabilitation d'une identité nationale autour de valeurs communes qui font la société. Le sport est un outil de lien et de cohésion sociale.

La digitalisation de la société

Les années 2000 à 2020 voient l'avènement des nouvelles technologies et la généralisation de leur utilisation dans tous les domaines de la société. Le numérique entraîne des évolutions importantes de nos comportements et impose des transformations à l'ensemble des organisations.

D'abord parce que le numérique contribue à l'élargissement de l'offre de services, notamment sportifs. Mais certains acteurs, notamment au sein du mouvement sportif, peinent à se saisir de ces nouvelles opportunités en lien avec le digital, alors même que la pandémie a accéléré les changements de comportements et que la demande sportive en lien avec le numérique explose. Ensuite, parce que l'innovation peut être mise au service du développement économique et de l'attractivité du pays avec les acteurs de la Spor-Tech.

L'environnement

Le sport est doublement concerné par la question environnementale. D'abord parce qu'il est victime de la dégradation des écosystèmes et de la hausse des températures, avec déjà dans certains cas des pratiques qui doivent s'adapter à cela. Parallèlement, le sport est facteur de dégradation de l'environnement avec l'intensification, la massification et la démocratisation de pratiques qui provoquent une sur-fréquentation de certains milieux naturels. C'est notamment le cas des événements sportifs qui entraînent de nombreuses nuisances environnementales.

Les acteurs du sport, et en particulier les fédérations, se sont saisies de cet enjeu depuis une dizaine d'années, mais il n'existe pas aujourd'hui de stratégie commune. Certaines actions d'adaptation ont été élaborées, mais elles restent sous la forme d'initiatives dispersées.

UN MODELE REMIS EN QUESTION

La question sociale

La société connaît des mutations profondes qui ont contribuées à fragiliser certains acteurs du sport. Ainsi, malgré des difficultés qu'il ne faut pas ignorer, le secteur des loisirs sportifs marchands semble plutôt en développement quand le mouvement sportif apparaît de son côté plus questionné et ce bien qu'il ait profondément fait évoluer l'offre proposée aux pratiquants ces dernières années et qu'il dispose d'indéniables atouts pour répondre aux enjeux sociétaux actuels et à venir.

Il apparaît que de nouveaux publics sont à conquérir pour que le sport contribue à répondre à plusieurs enjeux de société (santé, social). Ceci constitue autant d'opportunités à saisir pour les acteurs sportifs. Parallèlement, la nature de l'engagement dans le sport associatif semble en pleine évolution, ce qui conduit à fragiliser les associations sportives.

Une offre sportive en recomposition

- Le recul de la pratique encadrée au profit d'une pratique autonome

Une évolution profonde des modes de vie de la population française constitue un enjeu majeur des prochaines années pour le sport. Les pratiquants s'éloignent de la dimension compétitive et leurs aspirations évoluent vers une pratique sans contrainte et d'une plus grande diversité de disciplines. Deux éléments viennent appuyer cette évolution : de plus en plus de Fédérations voient leur nombre de licences sportives diminuer et, parallèlement, de plus en plus de personnes pratiquent en autonomie.

Les outils digitaux ont accompagné, parfois favorisé et accéléré ces mutations en développant de nouvelles opportunités de pratique et en améliorant également les conditions de pratique de certains sports (data, challenges en ligne, itinéraires, cours en ligne, ...). Finalement, il s'agit de mutations observées au sein de la société qui s'appliquent au monde du sport. Les acteurs de tout secteur d'activité, quelle que soit leur nature, sont contraints de s'adapter à ces changements sous peine de disparaître.

Le mouvement sportif constitue la base historique de la structuration et du maillage de l'offre de pratique sportive en France, mais les évolutions dans les aspirations des pratiquants (autonomisation voire individualisation) et le développement de nouvelles offres de pratiques (en particulier commerciales) sont venus le challenger. La licence sportive est le symbole de ces difficultés dans la mesure où elle apparaît de plus en plus en inadéquation avec une demande sportive sans contrainte. Alors que de nombreuses Fédérations se sont déjà engagées dans leur transformation et l'évolution de leur offre, les prochaines années devront voir ce mouvement se poursuivre et se généraliser afin que le sport fédéré conserve toute son attractivité et continue à être accessible sur tout le territoire et pour toutes les catégories de population.

- Un « marché » de plus en plus concurrentiel

Les changements de comportements ont transformé la demande de pratique sportive. Ils ont favorisé l'installation d'autres acteurs et la diversification de l'offre sportive pour capter les opportunités offertes par ces évolutions. Dans ce paysage de plus en plus concurrentiel, les entreprises des loisirs sportifs marchands se sont notamment révélées agiles et dynamiques pour répondre à ces nouvelles attentes, en particulier sur les territoires disposant d'une masse critique suffisante de pratiquants.

Conscientes de ces opportunités, plusieurs Fédérations s'intéressent de plus en plus à ces pratiques / tendances et ont cherché à s'en saisir soit en développant leur propre offre de loisirs sportifs, soit en nouant des partenariats avec des structures commerciales.

Malgré ces rapprochements stratégiques, la concurrence demeure et s'accroît entre les acteurs de l'offre sportive. Au-delà de la pratique sportive de masse, la concurrence entre le monde fédéral et le monde commercial s'exprime aussi à haut-niveau. Cette situation fragilise le modèle d'organisation du sport dans son ensemble ainsi que dans son financement.

Si les associations sportives se retrouvent aujourd'hui en situation de concurrence face aux acteurs des loisirs sportifs marchands et voient également des pratiquants s'orienter vers une pratique autonome, elles occupent pourtant une place singulière au sein de la société française qu'il semble indispensable de conserver pour assurer maillage et animation de tous les territoires ainsi que l'inclusion de tous les publics en particulier du fait de leur mission d'intérêt général et de leur tarification sociale.

La difficile conquête de nouveaux publics

- Une image du sport pouvant constituer un frein au développement de la pratique

La généralisation de l'activité physique et sportive est un enjeu majeur pour la société et constitue une opportunité de développement pour les acteurs sportifs. On constate malgré tout encore aujourd'hui que des pans entiers de la population restent éloignés de cette pratique. L'augmentation du nombre de pratiquants fait à la fois partie de l'héritage souhaité des Jeux de Paris 2024 et des objectifs des dirigeants politiques français. Pour autant, s'il est régulièrement observé une progression des licences à la suite de l'organisation d'événements sportifs, mais il existe un scepticisme sur la « durabilité » de ce phénomène à moyen terme et surtout sur la capacité de tels événements à amener les personnes les plus éloignées à pratiquer. Pour accompagner l'appel d'air créé par les Jeux, il semble donc important de lever les freins pour que chaque public puisse trouver une pratique qui lui corresponde. Parmi ces freins, les représentations sociales associées au sport (performance, dépassement de soi, beauté...) restent prégnantes et peuvent parfois être décourageantes. Les messages d'un sport qui est « bon pour la santé » et qui « fait du bien » peuvent parfois apparaître en décalage avec le ressenti des personnes non initiées pratiquant une activité sportive (difficultés physiques, courbatures, manque de souffle, ...).

La conquête de nouveaux publics nécessite de réfléchir globalement et de manière transversale à la place que doit occuper le sport dans la société et à la manière dont on en fait la promotion.

- Une formation des encadrants sportifs à adapter à l'évolution des attentes des pratiquants

La conquête de nouveaux publics implique en particulier d'adapter l'offre sportive, notamment celle encadrée par les éducateurs sportifs. Ce métier aux contours et réalités multiples s'avère spécifique, dans la mesure où il s'agit d'une profession réglementée. Y accéder nécessite de suivre des formations plus ou moins longues et coûteuses en vue d'obtenir des diplômes qui restent encore aujourd'hui majoritairement mono-disciplinaires. Les bouleversements que connaît le secteur du sport questionnent la pertinence de ce schéma de formation. Les éducateurs sportifs doivent désormais s'adresser à des publics plus divers (sport en entreprise, sport-santé, handisport), ce qui nécessite d'adapter leurs compétences.

Leurs champs d'intervention se sont également étendus. D'abord en matière de gestion des structures sportives, notamment pour faire face à une montée en puissance des tâches administratives et de développement des sources de financement. Ensuite, le contact avec des publics multiples les contraint également à s'emparer de nouveaux sujets (violences physiques et morales, promotion des valeurs de la République, ...), sur lesquels un renforcement des compétences est nécessaire.

L'engagement bénévole

- Des formes d'engagement bénévole en transformation

La crise du bénévolat n'est pas récente et est moins le résultat d'une baisse du nombre de bénévoles au sein de la population française que le fruit d'un changement des formes et de la nature de l'engagement. La crise sanitaire ne semble, de son côté, qu'avoir accéléré le départ d'une partie des bénévoles retraités qui étaient dans les clubs, et avoir accentué les difficultés liées au renouvellement de ces personnes.

Le bénévolat constitue la base du fonctionnement du mouvement sportif et donc une partie importante de l'offre sportive française. Les clubs sportifs se révèlent être, dans ce cadre, un espace de sociabilité sans équivalent sur les territoires. L'attractivité des associations sportives peut être questionnée sur ce thème. Le recrutement, la transmission et l'intégration des nouvelles générations de bénévoles au sein des clubs semblent devoir être appréhendées différemment.

- Un statut juridique des offreurs sportifs à diversifier et un engagement associatif à renforcer

Certains des acteurs sportifs pensent que le modèle associatif doit être renouvelé et qu'une nouvelle forme d'organisation juridique pourrait faire partie des réponses aux enjeux auxquels sont confrontées les associations sportives. Ceci explique notamment pourquoi on voit progressivement émerger de nouvelles formes juridiques. A l'inverse, d'autres acteurs considèrent que le statut associatif reste celui qui offre la plus grande liberté d'organisation, de financement et un cadre opérationnel peu contraignant.

Il semble en effet qu'on ne connaisse plus (collectivement) le sens de « pourquoi s'engage-t-on dans une association ? ». Les adhérents semblent avoir perdu de vue que, contrairement à une entreprise privée marchande qui propose une prestation (payante) pour pratiquer une activité sportive, les associations sportives et leurs membres sont supposés partager un socle de valeurs communes et contribuer ensemble à la définition et à la mise en oeuvre du projet associatif permettant de proposer une activité sportive accessible à tous. C'est donc davantage ce travail sur le sens et le renforcement de l'engagement associatif qu'il semble nécessaire de mettre l'accent dans les prochaines années plus qu'une simple remise en cause du statut associatif.

La question économique

La crise sanitaire a fragilisé de nombreux acteurs du sport qu'ils soient issus du mouvement sportif ou des loisirs sportifs marchands. Les modes de financement actuels ne semblent pas être en mesure de résister aux enjeux des prochaines années ce qui pourrait ébranler la pérennité de certaines structures. De plus, le sport comme les autres secteurs d'activité est confronté à une hausse des coûts – notamment de transport – qui risque de constituer un frein économique et d'altérer l'accessibilité à la pratique. Le modèle doit donc évoluer pour ne pas accentuer des inégalités socio-économiques déjà installées.

Un modèle de financement contraint

- Une baisse des financements publics

Les collectivités territoriales constituent les premiers financeurs publics du sport en France et sont aussi très majoritairement propriétaires des équipements. La baisse des aides de l'Etat conjuguée à l'obligation d'atteindre l'équilibre budgétaire diminuent mécaniquement les financements alloués au sport dans les territoires. Si dans certains cas l'engagement politique des collectivités permet de compenser la contrainte budgétaire, globalement les collectivités risquent de ne plus avoir la capacité de financer la construction, la rénovation et la gestion d'équipements sportifs structurants, ainsi que de soutenir les associations et événements sportifs de leur territoire.

La question des équipements sportifs est particulièrement symbolique. Au-delà des coûts de construction et de rénovation, le modèle économique même de ces équipements est aujourd'hui remis en question, en particulier dans le cas des infrastructures énergivores telles que les piscines ou les patinoires. La pression financière est croissante sur les propriétaires et les gestionnaires, qu'ils soient publics ou privés, qui accordent désormais une place importante aux coûts de fonctionnement dans leurs arbitrages. Il s'agit alors de repenser les équipements futurs sur le plan énergétique, écologique et économique.

- Un modèle économique des clubs fragilisé par les mutations et la crise sanitaire

Les acteurs du sport témoignaient déjà de difficultés financières avant 2020, et celles-ci se sont visiblement renforcées avec la crise sanitaire. Au vu de leur modèle économique, tout laisse à penser que cette pression financière pourrait perdurer voire s'accroître dans les prochaines années.

La baisse des financements publics et le recul du nombre d'adhérents pour certains clubs contraignent mécaniquement les budgets des acteurs sportifs. Les associations sportives et les clubs professionnels sont les premiers concernés mais cela impacte plus largement l'ensemble de l'écosystème sportif : organisateurs d'événements, Fédérations sportives, loisirs sportifs marchands, etc.

Dans ce contexte, les clubs sportifs sont encouragés à développer leurs activités, notamment à destination de nouveaux publics, pour renforcer et pérenniser leur modèle économique et le rendre moins dépendant aux financements publics. De très nombreuses Fédérations et clubs se sont déjà très largement investis dans cette démarche. Il faut donc que les acteurs de la gouvernance sportive française en général, et les représentants institutionnels du mouvement sportif (CNOSF, CPSF et Fédérations) en particulier, continuent à accompagner ces évolutions en intégrant les contraintes administratives et financières qui en découlent.

La hausse des coûts de la pratique

- *Une pratique sportive associative accessible mais sous tension du fait de coûts des matières premières en augmentation*

La pratique sportive en club est globalement accessible à l'ensemble de la population, avec des différences selon les sports. Différentes mesures de soutien portées par de nombreux acteurs (clubs, collectivités, CAF, Etat...) viennent par ailleurs renforcer cet accès auprès des personnes les plus démunies.

Le coût économique de la pratique sportive est à questionner dans l'avenir dans la mesure où on risque d'assister à une hausse globale du coût des matières premières qui entraînera mécaniquement une hausse des frais liés à la pratique sportive (textile, équipement, coûts de construction des infrastructures, coût d'exploitation des équipements, coûts d'organisation des événements, frais de déplacement, etc.). Des premiers signaux sont déjà visibles, notamment avec les coûts de transport qui augmentent inexorablement.

- *Un risque de creusement des inégalités économiques d'accès à la pratique*

Les clubs sportifs parviennent à offrir une activité sportive encadrée de qualité et peu chère du fait des soutiens publics et de l'encadrement bénévole. Toutefois, ce modèle d'organisation risque d'être mis sous tension dans les années à venir, ce qui pose un problème profond d'égalité d'accès à la pratique sportive.

En parallèle, le développement de l'offre sportive commerciale a contribué à dynamiser le marché et à développer la pratique sportive même si elle n'est pas économiquement accessible à tous en raison de son coût.

Si la hausse des coûts n'est pas anticipée et accompagnée, la pratique sportive pourrait ne devenir accessible qu'à une partie privilégiée de la population. Il faudra alors assumer de ne pas être en capacité d'offrir une activité physique et sportive économiquement accessible à l'ensemble de la population. Pour éviter cela, les filières sportives nécessitent d'être repensées en misant sur des logiques de proximité.

La question environnementale

L'ensemble des experts s'accordent à dire que nous allons connaître, au cours des prochaines années, un changement climatique sans précédent qui va bouleverser nos modes de vie. C'est en cela que la question environnementale constitue le dernier sujet abordé. Le sport devra y faire face en adaptant les pratiques et en changeant de modèle pour réduire son impact sur l'environnement. Deux éléments nous semblent être majeurs sur le sujet.

Des lieux de pratiques sous tension

- *Fragilité des lieux de sport de nature*

Alors que l'accessibilité à la pratique devient un enjeu majeur pour le sport, le dérèglement climatique risque de sérieusement limiter la pratique dans la mesure où certains sites vont progressivement se dégrader (qualité de l'eau, baisse des niveaux de ressources naturelles – neige, eau – manque d'eau pour

les terrains de sport). De plus en plus de restriction d'accès à certains « spots » de pratique libre risquent également s'imposer pour préserver les espaces naturels fragiles au regard de leur sur-fréquentation ou d'une pratique à trop fort impact sur les espaces. Nous ne sommes pas préparés aujourd'hui à ces contraintes et aux restrictions d'accès qui pourraient arriver rapidement. Le sport va pourtant devoir s'adapter à ces changements inéluctables.

- *Parc d'équipements vieillissant et peu adapté au changement climatique*

Le parc d'équipements en France est globalement vieillissant et, notamment, peu conforme aux nouvelles normes thermiques. Sans d'importants travaux de rénovation, il n'est pas, à ce jour, en mesure de faire face aux transformations climatiques à venir. L'isolation thermique des équipements intérieurs est trop faible pour garantir une pratique sécurisée lors des périodes de fortes chaleurs. A l'inverse, ces équipements constituent de vraies « passoires thermiques » en période hivernale. Il va falloir anticiper ces changements mais la question est de savoir si les finances des collectivités pourront le permettre.

Par ailleurs, il apparaît indispensable d'avoir un parc d'équipements modernisé et implanté sur l'ensemble du territoire. Il en va de la réduction de l'impact du sport sur l'environnement mais également de la continuité de la pratique, à la fois dans le temps (à toutes les saisons et quelles que soient les conditions météorologiques) et dans l'espace (sur l'ensemble du territoire).

Un modèle d'organisation des compétitions sportives

- *Coût écologique des systèmes de compétition sportive*

Autre point soulevé autour de l'enjeu environnemental : le modèle de compétition. Le développement des compétitions à toutes les échelles (du local à l'international) contribue fortement à l'impact négatif du sport sur l'environnement. En effet, quels que soient la taille et le rayonnement de l'évènement sportif, il implique nécessairement des transports (sportifs, accompagnateurs, spectateurs, organisateurs, ...). Or, il a été démontré dans le calcul de l'impact carbone des évènements que le transport est la source de pollution la plus importante.

Il n'est donc plus soutenable de multiplier les évènements sur l'ensemble du territoire à toutes les échelles. Le modèle des grands évènements sportifs internationaux est aujourd'hui clairement menacé. Plus largement, le changement climatique risque d'imposer des limitations de nos déplacements compte-tenu de leur impact. C'est donc à terme tout le modèle sportif de compétition qui pourrait être à repenser.

- *Prise de conscience de la population*

Au-delà des manifestations sportives qui se déroulent régulièrement, il existe également une prise de conscience et un engagement dans les comportements d'achats des consommateurs pour des produits qui respectent l'environnement. Si les fabricants de produits sportifs y sont déjà confrontés et doivent dès à présent s'adapter face à cette réalité, le niveau d'acceptabilité sociale de la population envers les évènements sportifs pourrait être de plus en plus faible, du fait de cette conscience écologique croissante.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, le modèle d'organisation du sport actuel fait face à de nombreuses incertitudes. Face aux pressions économiques, sociales ou environnementales, le sport tel qu'il est organisé ne semble pas disposer des ressorts suffisants pour faire face aux transformations futures auxquelles la société française va être confrontée. Le secteur doit désormais anticiper et intégrer les mutations à venir et ne pas uniquement s'adapter dans l'urgence. Il est donc indispensable de réfléchir à des solutions pour ne pas subir ces changements, mais au contraire se préparer à y faire face.

PRECONISATIONS

UNE STRATEGIE D'ADAPTATION : en gardant le modèle d'organisation actuel du sport, elle doit permettre aux acteurs sportifs de s'adapter progressivement aux enjeux auxquels ils font face. Cette stratégie comporte des priorités pour les inciter à s'approprier les différents enjeux et développer des solutions.

Le monde va connaître de profondes ruptures. Trois risques sociétaux majeurs menacent de provoquer des effondrements :

- L'approfondissement de la fracture sociale.
- La dégradation de la santé publique.
- L'accélération de la détérioration de l'environnement.

✓ RECONNAITRE LE ROLE SOCIAL DU SPORT

Face à la montée de la précarité et des inégalités, la politique sportive peut se développer selon quelques priorités. Deux axes stratégiques sont identifiés :

- L'amélioration de l'accessibilité au sport.

Deux éléments peuvent être retenus pour agir : les équipements sportifs et la mobilisation des acteurs du sport.

Les équipements sportifs constituent un élément déterminant de la pratique sportive. Le parc actuel est vieillissant et il y aurait besoin d'investir massivement pour les développer afin d'améliorer le maillage territorial, les adapter pour répondre aux nouvelles attentes des pratiquants et être en mesure de véritablement accueillir tous les publics (notamment ceux souffrant de handicaps), et enfin les rénover pour les adapter au défi climatique.

Les collectivités ont besoin d'être mieux accompagnées dans l'identification, l'utilisation et la planification des équipements. La création ou la rénovation des équipements sportifs pourrait dans ce contexte être conditionné à un projet d'équipement qui intégrerait plusieurs dimensions dont la concertation des acteurs, un projet d'animation, une charte environnementale, un lieu de vie multifonctionnel, accessible et intergénérationnel.

Pour réussir ce défi de développer l'accessibilité du sport, toutes les forces sont requises. Le mouvement sportif doit être accompagné pour continuer à mettre les pratiquants et leurs attentes au cœur de son nouveau projet de développement. Les collectivités doivent agir pour favoriser les coopérations, les complémentarités et les synergies entre les différents acteurs publics et privés qui proposent une offre sportive.

Exemple:

- Tournée sportive départementale (démonstration, initiation...)
- Aide aux communes pour renouveler les équipements vieillissant

- **L'engagement : (re) donner du sens à l'engagement associatif.**

L'engagement associatif doit être retravaillé au niveau de l'entité même de l'association et aussi dans la façon d'accueillir les bénévoles. Il apparaît indispensable que les associations sportives qui s'investissent puissent être accompagnées, soutenues et valorisées. Il faut également repenser la valorisation du parcours bénévole pour proposer des solutions ajustées aux différents profils, en passant par exemple par la reconnaissance d'un statut particulier qui permette de donner des contreparties à l'engagement (points pour la retraite, sécurité juridique, avantages fiscaux, ...).

Exemples :

- Proposer du portage pour les associations afin de les accompagner.
- Décharge de temps pour les agents du département engagé bénévolement dans les associations
- Mettre en place des appels à projet pour trouver de structures d'appui aux associations

✓ **FAIRE DE LA PREVENTION UNE PRIORITE NATIONALE**

De très nombreux risques sanitaires vont s'accroître à l'avenir du fait de nos modes de vie (sédentarité) mais également du fait des externalités négatives liées à notre modèle économique : pollutions, produits toxiques, pandémies, etc.

Deux axes stratégiques sont remontés du terrain :

- **La priorité à faire de la prévention par le sport.**

Il devient essentiel et urgent de faire la promotion de l'activité physique et sportive en incitant la population à pratiquer une activité régulière et adaptée à son âge et à son état de santé. Il paraît indispensable de promouvoir un mode de vie plus actif et d'améliorer l'efficacité des dispositifs et politiques en lien avec le sport-santé.

Les mobilités douces, le design actif, les applications associées à un mode de vie plus actif doivent être soutenus pour entrer dans le quotidien des Français. L'intégration de l'activité physique et sportive à chaque moment de la vie, que ce soit dans l'organisation de la journée ou suivant les différents âges, devrait contribuer à sensibiliser l'ensemble de la population aux bienfaits de la pratique. Cette première étape doit servir de levier pour ensuite convertir une partie de la population à l'exercice d'une pratique régulière.

- **La nécessité de reconsidérer l'image du produit sportif.**

Il s'agit de proposer une approche du sport qui soit plus accessible et plus ouverte, où la performance n'est pas la seule finalité. Dans ce cadre, l'image du sport doit être perçue différemment par la population.

Il est nécessaire de revoir les messages de communication liés à la promotion des activités physiques et sportives pour les adapter aux ressentis des personnes les plus éloignées. Ensuite, la promotion de l'activité physique adaptée doit être renforcée pour sécuriser les prescripteurs et la population en général. Enfin, des actions de sensibilisation doivent être menées auprès de différents types d'acteurs qui peuvent agir comme des relais pour mieux intégrer le sport dans les projets en lien avec la vie quotidienne des Français.

✓ ENGAGER LE SPORT DANS LA CAUSE CLIMATIQUE

La détérioration de l'environnement risque de compromettre sérieusement la pratique sportive ainsi que l'organisation d'événements sportifs. Pour s'adapter, deux axes stratégiques ont été suggérés :

- La nécessité d'améliorer l'éducation à l'environnement.

Il faut renforcer la sensibilisation à l'environnement à l'ensemble de la communauté de pratiquants sur les lieux et les temps de pratique sportive, notamment en alliant sensibilisation à la pratique sportive et éducation à l'environnement dès le plus jeune âge.

Le secteur du sport pourrait encourager la recherche et les innovations pour développer des solutions nouvelles pour faire face aux problèmes en lien avec l'environnement. Premièrement, les équipements sportifs ne sont pas aujourd'hui adaptés au changement climatique, la recherche et l'application de solutions innovantes dans ce domaine doit être une priorité pour inventer les équipements de demain. Par ailleurs, la complémentarité des acteurs du secteur pourrait être approfondie autour d'expérimentations qui conduiraient à envisager le développement de certaines pratiques sportives via la réalité virtuelle ou le metaverse dans le but d'enrichir l'offre actuelle et/ou de se préparer à la disparition de certains espaces ou modalités de pratique.

- La nécessité d'inscrire l'activité sportive dans l'économie circulaire.

Trois préconisations sont suggérées : la création de filières de valorisation, la mise en place d'un réseau d'acteurs et le développement des mobilités douces.

Pour aboutir à une réduction de l'impact environnemental de la pratique sportive, les acteurs sportifs devraient conduire des réflexions sur le textile et les équipements servant à la pratique. Il s'agirait d'identifier et de soutenir les filières de production locale d'équipements et de textile d'une part et d'autre part, de mettre en place une filière de valorisation des équipements usagers, à l'image d'une recyclerie sportive.

Le sport doit démontrer sa capacité à s'inscrire dans une logique de proximité. Les logiques de déplacements risquent de venir bouleverser l'organisation du sport. Le format des compétitions doit être repensé dans le but de réduire au maximum les distances parcourues.

Enfin, les acteurs du sport doivent intégrer les mobilités actives dans le cœur de leur nouvelle stratégie de développement. Le savoir-faire, l'expérience et le maillage territorial du mouvement sportif pourraient faire des clubs sportifs des points d'appuis locaux essentiels sur le sujet.

UNE STRATEGIE DE TRANSITION : Elle doit permettre d'imposer l'accès à la pratique sportive comme un droit, impliquant une meilleure valorisation du sport dans la société.

Elle doit permettre au sport de s'imposer comme un droit pour chaque citoyen, tout en s'intégrant pleinement aux problématiques sociétales auxquelles il sera confronté. Cette stratégie s'articule autour de trois axes :

✓ **METTRE L'ACTIVITE SPORTIVE AU CŒUR D'UN NOUVEAU MODELE DE LA POPULATION.**

Il apparaît indispensable de (re)mettre le sport dans le quotidien de la population. La mise en mouvement ne passera que par une offre sportive résiliente et adaptée à l'âge, à l'état de santé, au niveau de ressources et au lieu d'habitation de la population. Trois priorités sont apparues :

- **Un droit d'accès à la pratique physique et sportive pour tous.**

L'activité physique et sportive ne doit plus être considérée uniquement comme un loisir réservé à quelques initiés mais comme un droit pour l'ensemble des citoyens.

- **Une pratique au service d'un épanouissement personnel.**

La pratique contribue fortement au bien-être de la population et à l'amélioration de l'état de santé physique et mentale des pratiquants. Deux axes seront privilégiés pour participer à l'épanouissement de la population : la communication et la prévention. Il faut rechercher de nouveaux canaux de communication et de nouveaux ambassadeurs pour faire la promotion des bienfaits de la pratique sportive. Le sport doit s'imposer dans l'ensemble des politiques sanitaires et avoir une place centrale dans les politiques de prévention.

- **Le sport au service de la réduction des inégalités et d'un mieux vivre ensemble.**

Le sport doit être mis au service de la cohésion sociale, notamment par la réduction des inégalités et l'intégration sociale. Cela implique de garantir la pérennité des tissus associatifs locaux, espaces de lien social et de vivre ensemble. La question des lieux de pratique devient centrale. Il faut qu'ils soient à la fois multigénérationnels, multidimensionnels, universels et utilisés pour redynamiser des espaces en perte d'attractivité. Le sport doit aussi être pensé comme un levier d'intégration professionnelle, notamment parce que le secteur offre des formations à ses salariés comme aux bénévoles. Dans cette perspective, des dispositifs de reconnaissance des compétences acquises par le bénévolat doivent être développés. La professionnalisation des structures sportives doit également être encouragée pour développer l'emploi dans la branche.

✓ **FAIRE DU SPORT UN SECTEUR EXEMPLAIRE.**

Le sport et l'ensemble de ses acteurs doivent adopter un comportement exemplaire, en priorité sur la thématique environnementale, mais pas uniquement. Le sport s'intègre pleinement à la société, il doit donc être irréprochable sur tous les enjeux auxquels il est confronté. Deux thématiques semblent être centrales :

- **L'environnement.**
- **L'éthique et l'intégrité.**

Exemple : Financement départementale des compétitions sportives conditionné aux effets environnementaux

L'ambition portée par cette stratégie est d'imposer le sport comme incontournable et légitime pour intervenir sur différents sujets de société.

UNE STRATEGIE DE TRANSFORMATION : Permettre de faire en sorte que le sport s'impose de manière transversale dans l'ensemble des champs sociétaux et d'utiliser le sport comme une vitrine destinée à donner une impulsion globale de réforme et d'exemplarité pour les autres secteurs d'activité.

✓ **TRANSVERSALITE**

- **Des expérimentations dans deux domaines prioritaires : l'éducation et la santé.**
- **La mobilisation de nouvelles technologies pour faciliter la transversalité (exemple : utiliser l'intelligence artificielle)**

✓ **PLANIFICATION**

- **Une planification dans le temps pour faire face à l'urgence du réchauffement climatique.**

Des objectifs annuels pourraient être fixés ainsi que les moyens mobilisés pour les atteindre de façon à respecter un objectif final de neutralité carbone. Un contrôle des résultats par un organisme indépendant et des sanctions en cas de non-respect des engagements, par exemple :

- Les clubs ou associations qui n'ont pas atteint les objectifs pourraient se voir refuser l'accès à certains financements publics.
- Les acteurs privés marchands qui ne respectent pas leurs engagements pourraient subir des fermetures administratives le temps de leur mise en conformité.
- Au-delà éventuellement conditionner l'attribution de leurs financements au respect du plan de décarbonation, les communes ou les territoires qui ne s'engagent pas dans la rénovation énergétique des équipements pourraient devoir s'acquitter d'une taxe spécifique.

- **Une planification dans l'espace pour repenser une politique d'aménagement du territoire en matière sportive.**

Pour concevoir un aménagement résilient, chaque territoire devra déterminer son degré de vulnérabilité puis, en fonction du résultat, les acteurs sportifs devront adopter une stratégie d'adaptation en concertation les uns avec les autres. Cela est particulièrement important dans le cas des infrastructures sportives pour éviter des choix d'investissements non pertinents à moyen terme. Le débat ne fait que commencer, comme par exemple le choix de poursuivre ou non des investissements de modernisation des stations de sports d'hiver de moyenne altitude. Il en sera de même avec la filière voile et des sports nautiques.

Il serait intéressant de réaliser un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique pour le secteur sportif dans tous les territoires d'accueil : exposition au risque, degré de sensibilité, conséquences et impacts. Suite au diagnostic, un plan d'adaptation pourrait être élaboré par toutes les parties prenantes.

✓ OPPORTUNITES

Le sport reste toujours influencé par des intérêts qui lui sont extérieurs et qui appartiennent à la sphère politique ou à la sphère économique. Cela signifie que le sport s'est toujours fait instrumentaliser. Une telle instrumentalisation est une opportunité pour mettre le sport au service de deux objectifs majeurs :

- **L'impact social des Jeux de Paris 2024 (voir annexe).**
- **La mise en place d'un nouveau modèle d'organisation sociale.**

Le sport en général peut être mis au service de l'adoption de nouveaux comportements, de nouvelles valeurs. Le système économique actuel favorise les comportements individualistes et l'opposition entre individus. Il faudrait mettre en place un modèle reposant notamment sur la coopération et non sur la compétition. La constitution d'un secteur sportif non compétitif qui soit pleinement reconnu à côté du secteur compétitif traditionnel.

ANNEXES

1. **Sport et Handicap**
2. **Inclure par le sport**
3. **Jeux olympique département et héritage**

ANNEXE 1 : SPORT ET HANDICAP

Source : Parasports : guide pratique pour animer une politique parasportive départementale

LA PLACE DU DÉPARTEMENT DANS L'ÉCOSYSTEME DU PARASPORT

L'enjeu pour le Département vis-à-vis du développement du parasport consiste à puiser dans ces différents domaines de compétences et leviers d'actions au service d'une politique parasportive plus volontaire, transversale et inclusive.

Sport

- Construction et entretien d'équipements sportifs dans les collèges
- Participation financière envers les communes mettant à disposition des équipements sportifs communaux pour les collégiens
- Accompagnement financier (voire technique) du bloc communal pour la construction et la rénovation d'équipements sportifs
- Soutien au sport scolaire
- Soutien à la vie associative
- Gestion des commissions départementales des espaces, sites et itinéraires de sport de nature (CDESI)

Action Sociale

- Définition de la politique d'action sociale et médicosociale du Département
- Autorisation de la création ou de la transformation des établissements et services sociaux et médico-sociaux fournissant des prestations relevant de la compétence du Département
- Action sociale en faveur des personnes en situation de handicap : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prise en charge de la prestation de compensation du handicap (PCH), tutelle administrative et financière sur les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)

Autres domaines

- Education : construction et fonctionnement des collèges, actions éducatives en faveur du sport et/ou de l'inclusion des élèves en situation de handicap dans le cadre de politiques volontaristes
- Transport public : organisation du transport spécial à l'attention des élèves handicapés vers les établissements scolaires
- Tourisme : établissement d'un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- Espaces naturels sensibles (ENS) : aménagement et ouverture au public
- Aménagement rural, planification : établissement d'un programme d'aide à l'équipement rural

Au titre de ses compétences, le Département détient aussi plusieurs leviers d'action implicites

- La connaissance «macro» de sa population : En raison de son action directe vis-à-vis des usagers, le Département est souvent à même de produire des données susceptibles d'orienter les politiques publiques et d'être partagées à des partenaires. Par exemple, la direction de l'autonomie connaît la cartographie de l'offre médico-sociale sur le territoire, la MPDH accompagne la population en situation de handicap sur ce même bassin, la Direction de l'Education / des collèges a la répartition de la population scolaire, etc
- Le lien de proximité avec les usagers : Les Départements accompagnent, soutiennent des citoyens et sont en contact direct avec eux. Ces points de contact peuvent être des leviers pour toucher et atteindre des publics divers, comme les personnes en situation de handicap et leurs aidants, les professionnels du médico-social ou du sport, ou encore les équipes de direction des établissements scolaires.
- La capacité à inciter et orienter l'action de ses partenaires : Le Département a une capacité de financement (via l'attribution de subventions notamment) et de ressources techniques en ingénierie. Par ailleurs, au titre de l'article L. 1111-10 du CGCT, les Départements ont une relation privilégiée avec le bloc communal, puisqu'ils peuvent participer au financement d'opérations d'investissement. En ce sens, le Département a de réelles marges de manœuvre pour orienter les actions des bénéficiaires et partenaires.

LES AXES D'ENGAGEMENT DES DÉPARTEMENTS EN FAVEUR DUPARASPORT

Contribuer au développement de l'offre parasportive sur le territoire départemental

La contribution du Département au développement de l'offre parasportive sur son territoire peut se matérialiser par le déploiement d'actions concourant :

- A la lisibilité de l'offre parasportive existante sur son territoire
- Au soutien de l'offre parasportive portée par ses partenaires
- Au développement de sa propre offre parasportive

COMMENT ACCROÎTRE LA LISIBILITÉ DE L'OFFRE PARASPORTIVE EXISTANTE SUR SON TERRITOIRE ?

- Proposer un outil de référencement sur le site de la MDPH pour faire le lien entre les usagers et les offres de pratique S'appuyer sur l'HandiGuide, et le coupler avec la plateforme
- Trouve ton parasport pour proposer un « catalogue de l'offre » adapté et sur-mesure aux PSH.
- Auprès des offreurs, communiquer sur une procédure d'actualisation claire de l'outil de référencement
- Organiser des « campagnes » de référencement annuel ou tous les deux ans pour actualiser l'outil de référencement
- Promouvoir cet outil auprès des collectivités via des actions de communication dédiées
- Utiliser cet outil de référencement comme une aide à la construction d'un outil de diagnostic territorial

COMMENT SOUTENIR L'OFFRE PARASPORTIVE PORTÉE PAR SES PARTENAIRES (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET/OU STRUCTURES ASSOCIATIVES) ?

- Orienter le développement de l'offre parasportive par des conventions d'objectifs avec les comités départementaux sportifs (subventions, formation, labellisation...)
- Faciliter la mutualisation des matériels et les politiques de prêts

- Proposer des modules de formation à destination des élus en charge des sports, des dirigeants et encadrants sportifs, aidants et bénévoles. La formation Para-accueillante portée par le Comité Paralympique et Sportif Français et mise en place sur tous les territoires permet notamment de favoriser l'accueil de PSH dans les clubs ordinaires.
- Développer des partenariats avec les universités STAPS : Une méconnaissance du public en situation de handicap persiste chez des professionnels de l'encadrement sportif et cette méconnaissance aboutit parfois à de réelles appréhensions quant à la mise en oeuvre d'une pratique parasportive. Ces appréhensions pourraient pour partie être levées par une présence renforcée de représentants du monde parasportif dès l'université STAPS, en développant des interventions en cours, la transmission d'offres de stage, etc.
- Soutenir les politiques d'offre des communes et des intercommunalités du territoire.

COMMENT DÉVELOPPER SA PROPRE OFFRE PARASPORTIVE ?

- Rénover ou construire des équipements adaptés au parasport (notamment dans les collèges au titre des compétences du Département en la matière)
- Aménager des espaces, sites et itinéraires de pleine nature accessibles aux personnes en situation de handicap

Piloter les politiques sport et handicap sur le territoire départemental

Si la loi ne désigne aucun chef de file en matière d'organisation des compétences relatives au sport, le Département a néanmoins un rôle essentiel à jouer dans le pilotage des politiques sport et handicap sur son territoire en déployant des actions concourant :

- A une organisation transversale de la politique parasportive au sein même des services du département
- A l'animation d'un réseau d'acteurs et à leur coordination en vue de consolider l'offre parasportive
- A l'intégration des collectivités territoriales dans la gouvernance des politiques sport et handicap

COMMENT TROUVER LE BON POSITIONNEMENT DANS LA GOUVERNANCE DES POLITIQUES SPORT ET HANDICAP ?

- Adopter le bon positionnement (entre centralisation et subsidiarité et / ou mode délégitif)
- Adopter le fonctionnement nécessaire pour que toute politique publique départementale soit pensée au travers du prisme de l'inclusion
- Définir un modèle partenarial interne au Département (services Sports, Autonomie et Social) en matière de pilotage des politiques Sport et Handicap

COMMENT FÉDÉRER LES PARTIES PRENANTES DU PARASPORT SUR SON TERRITOIRE ?

- Procéder à un recensement exhaustif de l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ des politiques «sport et handicap» sur le territoire départemental
- Mettre en place un dispositif de pilotage / gouvernance des politiques sport handicap sur le territoire départemental (définition d'objectifs communs, mise en place d'instances d'animation / suivi de la mise en oeuvre des actions, définition d'une méthode d'évaluation des actions...)

COMMENT EMBARQUER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DU TERRITOIRE ET LES ASSOCIER DANS UN DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DES POLITIQUES PARASPORTIVES ?

- Organiser des réseaux locaux «Sport et Handicap» pour décliner le pilotage et le suivi de la mise en oeuvre des actions Sport et Handicap à l'échelon infra-départemental
- Inciter au dialogue local en mobilisant les intercommunalités pour développer des offres parasportives par bassin de vie
- Le guide parasport à destination des élus au sport, réalisé par le CPSF et l'ANDES, propose aussi des pistes d'actions parasportives pour le bloc communal.

Générer, orienter et accompagner la demande de pratique parasportive sur le territoire départemental

La contribution du Département au développement de l'offre parasportive sur son territoire peut se matérialiser par le déploiement d'actions concourant :

- A l'information et la sensibilisation des publics et de leurs proches à la question du parasport (générer la demande)
- Au fait de susciter «l'envie de sport» chez les personnes en situation de handicap (orienter la demande)
- A la facilitation de l'accès jusqu'aux et dans les lieux de pratique parasportive (accompagner la demande)

COMMENT INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS À LA QUESTION DU PARASPORT ?

- Organiser des actions "promotion du parasport auprès du public et de leurs proches (événement, manifestation...) en s'appuyant sur des acteurs «ambassadeurs» (comme des athlètes et sportifs de haut niveau au parcours «inspirant»)
- Déployer des actions / programmes d'information et de communication sur l'offre sportive ouverte aux personnes en situation de handicap (documents d'information, temps d'échanges dans les établissements d'accueil...)

COMMENT GÉNÉRER LA DEMANDE, SUSCITER L'ENVIE DE PARASPORT ?

- Mobiliser la MDPH dans la vie des personnes et dans les projets de l'établissement et dans les services médico-sociaux
- Faire des passerelles entre services du Département (sport, autonomie) et la MDPH mais aussi avec les associations gestionnaires d'établissement et assos de PSH elles-mêmes
- Tenir des permanences dans les sites départementaux recevant du public en situation de handicap (Maison de l'autonomie, MDPH, Centres de rééducation...)
- Mobiliser le Contrat Pluriannuels d'objectifs moyens (CPOM) pour inscrire pleinement la pratique sportive ou physique dans la vie des personnes et dans les projets de l'établissement et services médico-sociaux
- Renforcer les liens à construire avec les «Maisons sport-santé» (par exemple en fléchant les usagers en situations de handicap qui les fréquentent vers une cellule départementale d'accompagnement individuel)
- Travailler à des plans d'action communs relatifs au développement du parasport avec les organismes gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux
- Organiser une sensibilisation dédiée aux professionnels médico sociaux en lien avec les

organismes de formation initiaux des accompagnants (écoles du travail social, du paramédical, IFSI, etc.), pour améliorer la connaissance des accompagnants professionnels des caractéristiques de l'écosystème parasportif

COMMENT FACILITER L'ACCÈS JUSQU'AUX LIEUX DE PRATIQUE PARASPORTIVE DU TERRITOIRE ET EN LEUR SEIN ?

- Soutenir la mobilité des personnes en situation de handicap vers les lieux de pratique sportive (aide financière, aide matérielle, aide logistique...)
- Mettre pleinement en œuvre les obligations réglementaires relatives aux normes d'accessibilité des équipements sportifs départementaux
- Prendre en compte l'accessibilité d'usage de tous les types de handicaps dans le bâtiment et dans l'accès à celui-ci
- Déployer des dispositifs d'accompagnement des parasportifs dans leur pratique (soutien financier, appui-conseil, mise à disposition de ressources humaines..)
- Soutenir les aidants dans leur rôle d'accompagnant de la pratique parasportive (aménager des salles de repos à côté des lieux de pratiques, organiser des sessions de sport en même temps que les sessions parasportive, encourager la pratique mixte entre personnes en situations de handicap et aidants...)

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU PARASPORT A L'ECHELON DÉPARTEMENTAL

Les Départements, au travers de leurs domaines de compétences et leviers d'action, constituent un « chef de fil » légitime des politiques Sport et Handicap.

Les Départements, dans ce cadre, ont un rôle essentiel à jouer dans le pilotage des politiques Sport et Handicap sur leur territoire, en interne (au sein des services du Conseil départemental) comme en externe (avec l'ensemble des parties prenantes)

Les Départements peuvent, via le déploiement d'actions portant tant sur l'offre que sur la demande parasportive, contribuer au développement d'une politique Sport et Handicap plus volontaire, transversale et inclusive sur leur territoire.

Annexe 2 : inclure par le sport

Le sport est de longue date utilisé par des acteurs de terrain comme outil de remobilisation dans des dynamiques d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle. Quatre usages principaux du sport dans le cadre de parcours d'insertion :

- Le sport pour repérer des publics « invisibles », qui ne se tournent pas ou plus vers le service public de l'emploi (missions locales, Pôle Emploi)
- Le sport pour remobiliser des publics en situation de décrochage sur le marché du travail et lever des freins à l'insertion
- Le sport pour révéler et développer des compétences, et pour rencontrer autrement des employeurs
- Le sport et les secteurs d'activité liés au sport comme débouché professionnel.

LE SPORT POUR REPERER DES PUBLICS « INVISIBLES »

Le repérage par le biais d'activités sportives permet d'avoir un point d'accroche original auprès des jeunes, qui sont parfois détournés des institutions « classiques ». Les structures sportives ont des impacts forts en termes de prévention et d'accompagnement. Le sport peut être un moyen efficace d'« aller-vers » ou de « faire venir » les individus qui ont eu des parcours heurtés avec le milieu scolaire, qui n'ont pas poussé les portes d'une structure dédiée à l'insertion, ou qui ont eu des expériences non concluantes avec celles-ci. Moyen d'accroche avec des professionnels et des institutions, le sport permet d'établir un rapport de confiance interpersonnelle, propice à l'établissement d'une relation approfondie, et sur la durée. La pratique sportive est mobilisée à trois niveaux : sur le temps de repérage, sur la remobilisation avec des activités sportives hebdomadaires obligatoires, enfin dans certains cas pour « mettre en mouvement » les participants à travers leur participation logistique à des compétitions organisées par l'association.

LE SPORT POUR REMOBILISER ET LEVER LES FREINS A L'INSERTION

Le sport possède différentes vertus pour favoriser la remobilisation des personnes. La pratique se déroule en général sur un équipement dédié ou en déplacement, le plus souvent dans un cadre « hors les murs ». Cela permet de décentrer l'accompagnement de lieux identifiés comme « sérieux » (le bureau d'un conseiller, par exemple). Les séjours ou stages sportifs « extérieurs » permettent de casser la dynamique des publics sans emploi ou sans formation depuis une longue période. Les porteurs de projet insistent sur les apprentissages et les effets éducatifs du sport pour la resocialisation, le respect de soi-même et des autres, ou encore la santé et l'hygiène de vie.

Dans le cadre d'un parcours individualisé, la remobilisation par le sport permet de repérer et lever des freins à l'insertion, notamment des freins personnels (confiance en soi, détermination, capacité à faire des choix). Les valeurs du sport sont mises en avant, ce qui facilite le montage de projets inclusifs, où il n'est pas nécessaire d'être un bon sportif pour commencer.

Pour remobiliser par le sport, la pratique doit être encadrée par des professionnels qui connaissent la pratique sportive et maîtrisent les enjeux du coaching, non pas dans une visée de performance sportive, mais d'inclusion sociale et professionnelle. La formation des professionnels est indispensable. Une bonne complémentarité doit être recherchée entre les compétences des encadrants sportifs (coachs ou éducateurs sportifs le plus souvent) et celles des conseillers en insertion professionnelle, impliqués dans la conduite du projet pédagogique et sportif. L'enjeu est d'assurer une continuité entre les apprentissages sportifs d'un côté, et leur intégration dans un parcours d'insertion socio- professionnelle de l'autre. La formation d'éducateurs sportifs à des méthodes d'accompagnement en insertion est une manière de rendre effective cette continuité (coachs d'insertion par le sport).

LE SPORT POUR RELEVÉ / DEVELOPPER DES COMPÉTENCES ET RENCONTRER AUTREMENT DES EMPLOYEURS

Le sport permet d'identifier et de repérer des savoir-faire auprès des publics. C'est l'une des vertus de l'éducation par le sport : mettre en valeur des compétences parfois ignorées des personnes. Ces compétences se révèlent dans et par le sport. Par exemple, des participants vont apprendre à naviguer en mer, seuls ou à plusieurs, et ce faisant vont identifier des soft skills transférables au monde de l'entreprise : travail en équipe, respect des consignes, compétences abstraites, etc.

Les séances sportives sont ainsi des moments réflexifs où les coachs amènent les publics à reconnaître comment leur investissement leur fait acquérir des compétences ciblées et valorisables.

Le sport est aussi un moyen de rencontre avec des professionnels. Il permet de simplifier la rencontre entre une personne et un acteur de la sphère économique. Il démystifie les rapports qui ne sont plus marqués par un caractère trop institutionnel. Le sport rend possible l'effacement des rôles symboliques des employeurs ou des demandeurs d'emploi. Lors d'une rencontre sportive, les seconds peuvent montrer des talents ou compétences aux premiers, qui ne s'exprimeraient pas immédiatement dans le cadre d'un entretien dans un bureau. Ce moyen de rencontre peut s'accompagner d'un travail de sensibilisation ou d'acculturation auprès des employeurs pour qu'ils sachent repérer autrement les compétences recherchées chez les demandeurs d'emploi. Il s'agit ici de casser avec la logique des compétences déclarées. Les employeurs peuvent porter leur attention sur d'autres aptitudes ou comportements révélés par le sport et valorisables en entreprise. Comme les demandeurs d'emploi, les employeurs sont aussi des bénéficiaires de ces projets innovants.

LE SPORT ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉ LIÉS AU SPORT COMME DEBOUCHE PROFESSIONNEL

Il faut enfin tenir compte du secteur économique que représente le sport en France. Il ne s'agit pas ici de mettre l'accent sur la pratique sportive en tant que telle, mais sur les multiples opportunités que représente le sport en tant que filière. Il existe de nombreux métiers disponibles et accessibles au terme d'un parcours dans le sport (dans l'animation ou l'éducation par le sport), autour du sport (la fabrication ou la maintenance d'équipements sportifs) ou des événements sportifs. La Coupe du monde de rugby en France en 2023, les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ainsi que d'autres manifestations d'envergure assurent un développement économique sur certains territoires avec de nombreux effets secondaires sur différentes filières : commerce, hôtellerie, logistique, tourisme, etc.

Annexe 3 : JO département et héritage

COMMENT LE DEPARTEMENT S'INSCRIT DANS LES JO 2024 ?

100 000 spectateurs et 300 athlètes sont attendus pour les 10 épreuves de voile, sans compter les sportifs des autres disciplines invités à s'entraîner dans les sites labellisés « Centres de préparation aux Jeux ».

Collectivité hôte labellisée Terre de jeux 2024, le Département est donc pleinement mobilisé pour faire de cet événement mondial une fête partagée par le plus grand nombre qui profite durablement aux habitants bien au-delà de 2024.

Rénovation des équipements sportifs et des bases nautiques, plan pour l'apprentissage de la natation, tournée sportive ou encore soutien au mouvement sportif ... Le Département se positionne en chef de file du territoire pour apporter toute son expertise à la réussite des JO.

30 sites sportifs labellisés « Centre de préparation aux Jeux »

Conscient de l'héritage matériel que les jeux vont laisser derrière eux, notamment en matière d'infrastructures sportives, le Département a déjà investi 159 millions d'euros pour aider les communes à construire et rénover des installations sportives de qualité, capables d'accueillir les délégations sportives du monde entier dans les meilleures conditions.

Gymnases, piscines, stades, nombre d'équipements ont donc bénéficié de l'aide du Département dans l'ensemble du territoire. C'est le cas par exemple du stade Miramas Métropole, de la piscine municipale de Martigues ou du complexe sportif Jean-Bouin à Marseille.

Grâce à cet investissement important, les Bouches-du-Rhône disposent au total de 30 sites sportifs labellisés « Centre de préparation aux Jeux » par le Comité d'organisation des jeux olympiques et de 45 sites en capacité d'accueillir des athlètes olympiques en vue de leur entraînement.

La voile au cœur des JO 2024

Le Département a porté une attention particulière aux équipements nautiques qui seront au cœur des 10 épreuves de voile qui se tiendront à Marseille. Ainsi, les Bouches-du-Rhône disposent de 7 bases nautiques de qualité labellisées « Centre de préparation officiels aux JO ». Pour parfaire l'offre de sites d'entraînement à destination des délégations sportives, le Département s'est également attaché à financer des travaux à hauteur de 4 millions d'euros dans 5 autres bases nautiques du territoire.

Pour réaliser la future Marina Olympique sur la base nautique du Roucas Blanc à Marseille, le Département va aider la Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Des piscines neuves ou entièrement rénovées

Le Département a lancé en 2021 un plan natation qui s'inscrit dans le cadre des JO 2024 et permettra au territoire d'hériter de nombreuses piscines neuves ou entièrement rénovées. Un objectif pour lequel le Département a déjà engagé plus de 10 millions d'euros.

La tournée « terre de sport » reprend la route

Pour promouvoir le sport et les valeurs olympiques sur le territoire, Le Département organise une tournée itinérante intitulée « La Provence Terre de sports » dans les villes des Bouches-du-Rhône labellisées « Terre de jeux 2024 ».

L'HERITAGE DES JO 2024 :

Des jeux moteur d'attractivité et de développement des territoires et d'amélioration de la qualité de vie.

Le sport pour la santé, l'éducation et l'engagement citoyen :

Constats :

- 1 français sur 2 est en situation d'obésité (17% de la population) ou de surpoids (31%).
- Jusqu'à 11 ans, âge de rupture, les petites filles et les petits garçons ont à peu près la même pratique sportive. Après, les filles deviennent plus sédentaires.
- 38% des licenciés en situation de handicap ont rencontré des difficultés pour pratiquer en club.
- 87% des 11-17 ans bougent moins d'une heure par jour, ce qui classe la France 119ème sur 146 pays selon une étude de l'OMS.
- Pour 80% des enfants, les cours d'éducation physique et sportive à l'école sont la source d'activité physique la plus importante.
- En 40 ans, les enfants de moins de 11 ans ont perdu un quart de leur capacités cardio-respiratoires.

Objectifs :

- Donner envie aux Français et surtout aux enfants et adolescents de pratiquer une activité physique et sportive.
- Développer la pratique d'activité physique et sportive partout : en ville, à l'école, au travail, notamment en utilisant les principes du design actif.
- Développer la pratique sportive pour les personnes qui en sont les plus éloignées.
- Soutenir et développer l'activité physique et sportive des jeunes et créer une prise de conscience sur l'importance de savoir lire, écrire, compter mais aussi pratiquer une activité physique régulière
- Encourager l'usage du sport à des fins pédagogiques, notamment auprès des élèves en difficultés éducatives, comme outil de réussite éducative.
- Promouvoir les valeurs du sport, de l'Olympisme et du Paralympisme.
- Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté et de respect des droits de l'homme

Le sport pour l'inclusion et la solidarité :

Constats :

Le sport est largement reconnu comme un levier d'insertion et d'intégration sociale tant les pratiques sportives sont des supports essentiels de la vie sociale, des sources d'engagement, d'insertion professionnelle et d'épanouissement personnel.

Objectifs :

- Soutenir, évaluer et valoriser l'impact social du sport.
- Renforcer les liens entre le mouvement sportif et tous les acteurs des territoires.
- Accompagner l'innovation sociale dans le sport.
- Soutenir et accompagner les projets d'acteurs sportifs, associatifs ou socio-sportifs utilisant le sport à des fins d'inclusion.
- Utiliser le sport pour l'égalité et la lutte contre les discriminations
- Utiliser le sport pour l'inclusion sociale
- Utiliser le sport pour soutenir l'insertion professionnelle

Le sport au service de la transformation écologique

Constats :

- Les acteurs du sport et des territoires prennent conscience de leur impact sur l'environnement et se mobilisent pour changer les pratiques.
- Le sport a un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique et pour mobiliser en faveur de la préservation de l'environnement.
- La pratique sportive au quotidien et le rôle modèle des athlètes sont de formidables leviers pour inciter au changement des comportements et des mentalités.

Objectifs :

- Accélérer la transformation des événements sportifs.
- Promouvoir une pratique sportive durable.
- Faire du sport un levier dans la lutte contre le changement climatique.
- Accompagner la sortie du plastique à usage unique dans le sport et grâce au sport.
- Soutenir le développement des mobilités actives au quotidien.
- Valoriser une alimentation équilibrée pour la santé et pour la planète
- Faire du sport un levier pour la préservation de la biodiversité.

CONSEIL DE PROVENCE

52 avenue de Saint Just
13004 MARSEILLE

Tel : 04 13 31 27 03

Mail : conseil.de.provence@departement13.fr

Site web : <https://www.departement13.fr/conseildeprouvence/>



Délégation Générale du Conseil de Provence